



Litige avec ma fimo et ma fin de contrat

Par **pymy**, le **25/04/2012** à **09:16**

Bonjour,

je travaillais dans une société de transport je devais livré des marchandises en tant que chauffeur mais aussi je devais decharge et dispatche les marchandise apporté a d'autre chauffeur de notre société je gere en quelque sorte un depot annexe.

en fevrier tout va mal je decide de partir mais mon patron a prévu de me faire passer ma fimo fin fevrier chose qu'il devait faire depuis aout donc j'attend et je lui envoi ma demission pour passer ma fimo durant ma semaine de préavis

maintenant soit presque 2 mois après toujours pas de solde de tout compte et il veut me deduire le prix de la fimo de mon solde

a t il le droit que dois je faire

doi je cessir les prud'hommes???

merci de vos reponse